

« Maintenir la dynamique des vins à IGP du Sud-Est et de l'IGP Méditerranée au national et à l'international ! »

Perspectives 2022 pour le nouveau président d'Intervins Sud-Est, Jean-Claude Pellegrin

Le Conseil d'Administration d'Intervins Sud-Est a élu son nouveau président, le Vendredi 27 Août 2021. Conformément aux règles de l'alternance entre un représentant de la production et du négoce, Monsieur Jean-Claude Pellegrin (représentant de la production), succède à Monsieur Roger Ravoire.

Une page se tourne et une nouvelle s'écrit avec ce mandat de trois ans au sein de l'Interprofession des vins à IGP du sud-Est. Jean-Claude Pellegrin s'engage à nouveau, à améliorer ce qui a été mis en place en prenant en compte ce qui a été développé, complété par son expérience passée, puisqu'il a présidé l'interprofession de 2012 à 2018.

Les orientations collectives sont le reflet des attentes des entreprises de la production et des metteurs en marché et les principaux axes seront les suivants :

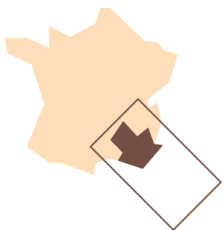
- Accorder davantage, et de manière précise, l'offre et la demande des marchés sur l'ensemble des dénominations des vins IGP du Sud-Est et notamment en IGP Méditerranée.

- Assurer collectivement la mise en place de la gestion du potentiel de production afin de garantir un approvisionnement régulier et qualitatif sur le long terme.
Il s'agit donc d'apporter **une stabilité économique** de nos entreprises de l'amont et de l'aval. Cela passe par la construction d'outils adaptés à tous, en utilisant la modernité et la créativité de notre famille de vins IGP représentée par les 9 dénominations*.

- Perpétuer notre différence, la richesse de **L'IGP en Rosé** complétée par le Blanc et le Rouge.

- Maintenir la dynamique actuelle des vins IGP Méditerranée et renforcer la visibilité des vins IGP de nos départements.

- Orienter **la recherche et le développement** sur les défis de demain pour répondre aux problématiques environnementales actuelles (Cépages résistants, biodiversité, irrigation...), tout en maintenant les objectifs économiques fixés pour continuer à être compétitif.



17 septembre 2021

L'objectif de l'Interprofession sera également tourné vers la communication et l'accompagnement des entreprises aussi bien de l'amont que de l'aval. Une diffusion toujours plus large auprès du consommateur avec un plan de communication cross-canal pertinent sur les marchés nationaux et internationaux :

- Affichage : Présence auprès du grand public et augmenter la notoriété de nos IGP
- Radio : Développer l'audience
- Digital : Couverture optimum sur le web
- Presse : Transmission de l'information (généraliste et filière)

NOS VINS A
INDICATION
GEOGRAPHIQUE
PROTEGEE

ALPILLES IGP

ARDECHE IGP

COLLINES RHODANIENNES IGP

COMTES RHODANIENS IGP

COTEAUX DES BARONNIES IGP

DROME IGP

MEDITERRANEE IGP

PAYS DES BOUCHES DU RHONE IGP

VAUCLUSE IGP



Jean-Claude Pellegrin a plus d'une corde à son arc. Tout d'abord, producteur sur son exploitation viticole (60 hectares) à Lambesc dans les Bouches du Rhône. Coopérateur à la Cave du Roy René dont il est administrateur depuis les années 80. Il est très impliqué dans différentes structures de la filière vitivinicole : Président de l'ODG des vins à IGP des Bouches du Rhône, vice-président de la fédération des caves coopératives du 13, président de la commission vitivinicole de la Chambre d'Agriculture. Au national, il siège depuis de nombreuses années à la confédération Française des vins IGP, au CNIV (Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique) et au conseil spécialisé de France Agrimer.

Son mantra : « Le groupe est meilleur que le meilleur du groupe »

Intervins Sud-Est

Interprofession des vins à Indication Géographique Protégée du Sud-Est :

1224 Entreprises - 7500 Femmes et Hommes - 1 250 000 Hectolitres - 21 000 Hectares

Un large territoire, composé de 9 dénominations IGP* : Alpilles IGP, Ardèche IGP, Collines Rhodaniennes IGP, Coteaux des Baronnies IGP, Comtés Rhodaniens IGP, Drôme IGP, Méditerranée IGP, Pays des Bouches du Rhône IGP, Vaucluse IGP, sur 10 départements (Ardèche, Bouches-du-Rhône, Drôme, Vaucluse complétés pour l'IGP Méditerranée des départements : Var, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Alpes de Haute Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes). L'interprofession est une institution qui regroupe les producteurs (caves particulières et caves coopératives) et les metteurs en marché. Elle permet d'avoir une vision globale sur l'économie de la filière, de mener des actions dans l'intérêt collectif : communication des dénominations, recherche & développement, suivi aval qualité...

Contact communication :

Marie-Clémentine Savey - +33 (0)6 24 36 47 67
communication@intervins-sudest.org